Me Karine FONTANEL-FRIMAN et Me Guillaume BALLOT



Notaires associés

Villeneuve le Roi - Ablon sur Seine - Orly

VENTE D'UN APPARTEMENT

Documents à fournir

Λ			1.1	D		
A	L	U	U	ĸ	U	ĸ

		Note sur l'état civil : copie du livret de famille – adresses – Professions – téléphones – E-Mail
		Plan de financement si votre acquisition est liée à l'obtention d'un prêt :
		✓ montant minimum emprunté : €
		✓ durée maximum : ans
		✓ taux maximum hors assurance : % l'an
		Un RIB daté et signé au dos
		Le jour de la signature de la promesse de vente, il y aura à verser : une provision sur frais de 400 €,
		un dépôt de garantie représentant 10 % du prix de vente (ce montant peut être ramené entre 0 €
		et 10 % du prix avec l'accord de votre vendeur et devra être payé par virement)
\ /	- ,	ALD ELLD
VI		NDEUR
		Copie recto-verso de la pièce d'identité ou du titre de séjour/carte de résident
		Livret de famille/PACS si besoin (contrat de mariage le cas échéant)
		profession, n° de téléphone et adresse (si différente des pièces d'identité)
		RIB daté et signé au dos
	Ш	un chèque à l'ordre de l'étude de 50 € pour les demandes d'état hypothécaires
	Cc	oncernant le bien vendu
	CC	incernance ben vendu
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant)
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%)
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%) copie de la dernière taxe foncière
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%) copie de la dernière taxe foncière Fournir les autorisations (déclaration de travaux exemptée de permis et/ou permis de construire,
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%) copie de la dernière taxe foncière Fournir les autorisations (déclaration de travaux exemptée de permis et/ou permis de construire, déclaration d'achèvement de travaux et certificat de conformité)
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%) copie de la dernière taxe foncière Fournir les autorisations (déclaration de travaux exemptée de permis et/ou permis de construire, déclaration d'achèvement de travaux et certificat de conformité) Le règlement de copropriété et l'ensemble des modificatifs audit règlement
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%) copie de la dernière taxe foncière Fournir les autorisations (déclaration de travaux exemptée de permis et/ou permis de construire, déclaration d'achèvement de travaux et certificat de conformité) Le règlement de copropriété et l'ensemble des modificatifs audit règlement Le Procès verbal des 3 dernières années d'assemblées générales ainsi que l'année en cours
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%) copie de la dernière taxe foncière Fournir les autorisations (déclaration de travaux exemptée de permis et/ou permis de construire, déclaration d'achèvement de travaux et certificat de conformité) Le règlement de copropriété et l'ensemble des modificatifs audit règlement Le Procès verbal des 3 dernières années d'assemblées générales ainsi que l'année en cours Les trois derniers appels de charge
		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%) copie de la dernière taxe foncière Fournir les autorisations (déclaration de travaux exemptée de permis et/ou permis de construire, déclaration d'achèvement de travaux et certificat de conformité) Le règlement de copropriété et l'ensemble des modificatifs audit règlement Le Procès verbal des 3 dernières années d'assemblées générales ainsi que l'année en cours
Un		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%) copie de la dernière taxe foncière Fournir les autorisations (déclaration de travaux exemptée de permis et/ou permis de construire, déclaration d'achèvement de travaux et certificat de conformité) Le règlement de copropriété et l'ensemble des modificatifs audit règlement Le Procès verbal des 3 dernières années d'assemblées générales ainsi que l'année en cours Les trois derniers appels de charge La liste des mobiliers éventuellement vendus (cuisine équipée par exemple)
Un Į		Titre de propriété (les anciens titres le cas échéant) Prix de vente arrêté entre les deux parties Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente (usage 5 à 10%) copie de la dernière taxe foncière Fournir les autorisations (déclaration de travaux exemptée de permis et/ou permis de construire, déclaration d'achèvement de travaux et certificat de conformité) Le règlement de copropriété et l'ensemble des modificatifs audit règlement Le Procès verbal des 3 dernières années d'assemblées générales ainsi que l'année en cours Les trois derniers appels de charge



Me Karine FONTANEL-FRIMAN et Me Guillaume BALLOT



Notaires associés

Villeneuve le Roi - Ablon sur Seine - Orly

L'appartement est-il votre résidence principale ?

Oui	
Non	
	□Le bien est libre
	☐ Le bien est libre depuis moins de 18 mois
	 Fournir le congés délivré au locataire ou par le locataire si celui-ci a volontairement quitté les lieux.
	□Le bien est occupé
	 Fournir une copie du bail et la dernière quittance de loyer

Diagnostics:

(vérifier dans votre acte d'acquisition la date de validité des diagnostics annexés pour les réutiliser à l'occasion de la revente)

DIAGNOSTICS	DELAI DE VALIDITE
☐ Loi Carrez	Sans limite tant que de nouveaux travaux ne sont pas effectués
□ Validité Diagnostic Amiante (permis de construire antérieur au 1 ^{er} juillet 1997)	Illimité si conforme au décret du 01/07/2012
☐ Validité DPE pour vente - Diagnostic de Performance Energétique	10 ans
□ Validité Diagnostic Electricité (si l'installation a plus de 15 ans)	3 ans
□ Validité Diagnostic Plomb (CREP) (si la construction date d'avant 1949)	1 an si positif, si négatif illimité (si diagnostic établie après le 1/02/2012)
□ Validité ERNT - Etat des risques Naturels et Technologiques et Miniers	6 mois
☐ Validité Diagnostic Gaz (si le pavillon possède une installation de plus de 15 ans)	3 ans
☐ Validité Diagnostic Termites	6 mois

